

Alinea, Avocats à la Cour propose aux acteurs des filières agricole et agroalimentaire, collectifs comme indépendants, un conseil et une assistance juridique sur mesure.

Depuis 2006, **Alinea, Avocats à la Cour** rassemble une équipe spécialisée capable de répondre aux difficultés et contingences juridiques qu'implique la vie des affaires dans les secteurs agricole et agroalimentaire tant en conseil et lobbying qu'en contentieux.

Un savoir faire juridique dans le domaine agricole

Un cabinet d'avocats partenaire

De la conception à l'application de la loi

Un réseau européen et opérationnel

PARIS

2 bis, rue du Bouloi, 75001 Paris, France

TEL +33 (0)1 42 86 57 00

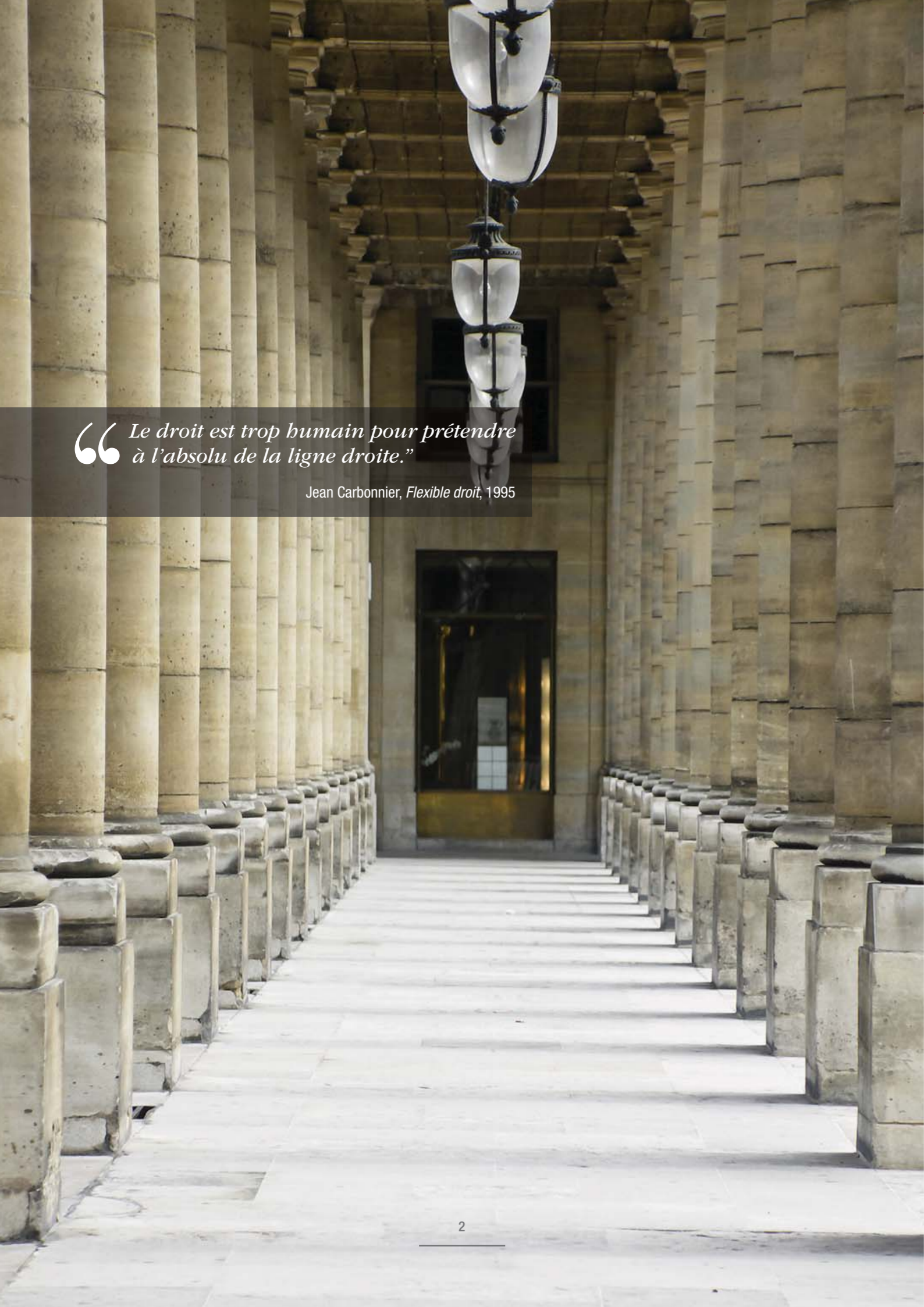
FAX +33 (0)1 42 96 35 34

BRUXELLES

49, rue Basse, 1180 Bruxelles, Belgique

TEL +32 (0) 478 688 482

MAIL contact@alinea-avocats.com



“ Le droit est trop humain pour prétendre à l'absolu de la ligne droite.”

Jean Carbonnier, *Flexible droit*, 1995

un cabinet d'avocats partenaire

Alinea, Avocats à la Cour offre à ses clients une assistance et des conseils juridiques conformes aux standards des cabinets internationaux, dont les avocats du cabinet sont issus, tout en s'inscrivant dans une logique de partenariat opérationnel plutôt que de prestataire de services juridiques. ■

de la conception à l'application de la loi

Alinea, Avocats à la Cour assiste et conseille ses clients dans l'ensemble de leurs relations avec la norme de droit: de sa conception, par des actions de lobbying juridique auprès des institutions nationales et européennes, à sa mise en forme dans la rédaction d'actes et de contrats, jusqu'à son application, dans le cadre de la représentation et l'assistance de ses clients devant toutes juridictions civiles, commerciales, pénales et administratives, françaises et européennes. ■

un réseau européen et opérationnel

Alinea, Avocats à la Cour intervient de façon continue à Bruxelles dans un cadre européen, et de manière régulière à travers l'Europe en s'appuyant sur son réseau de correspondants dans les principales capitales.

Dans un souci d'optimisation des coûts et afin de répondre à l'ensemble des besoins de ses clients tout en conservant une structure souple, **Alinea, Avocats à la Cour** a pris le parti de s'appuyer sur un réseau d'avocats partenaires spécialisés dans des domaines complémentaires.

Ainsi, lorsque le dossier l'exige, nous travaillons en cotraitance de façon transparente à l'égard de nos clients, et dans le respect des règles déontologiques de la profession d'avocats. ■

Contentieux/Médiation

Alinea, Avocats à la Cour intervient régulièrement aux côtés des acteurs des filières agricole et agroalimentaire, en particulier les organisations collectives, interprofessions, associations, organisations de producteurs, associations d'organisations de producteurs, syndicats, dans l'ensemble des litiges auxquels ils sont confrontés.

Que le contentieux soit européen ou français, porté devant une autorité indépendante, ou devant les tribunaux administratifs ou civils, **Alinea, Avocats à la Cour** assiste, représente et assure la défense des intérêts de ses clients en tenant pleinement compte de la spécificité de la réglementation et des pratiques du secteur agricole et agroalimentaire.

Par ailleurs, **Alinea, Avocats à la Cour** participe, tant en qualité de conseil que de médiateur et de conciliateur, à la création de structures professionnelles et interprofessionnelles de conciliation ou à la conduite de procédures alternatives de résolution des conflits.

Enfin, **Alinea, Avocats à la Cour** intervient habituellement dans le cadre de contentieux portés devant des instances professionnelles telles que le Jury de Déontologie publicitaire.

- Contentieux commercial
- Contentieux civil
- Contentieux administratif
- Contentieux européen
- Contentieux pénal
- Autorité de la concurrence
- Procédures de référés
- Jury de déontologie publicitaire
- Transactions
- Arbitrage
- Médiation
- Précontentieux



Nous mettons à votre disposition notre maîtrise de votre environnement juridique

Produits agricoles et agroalimentaires

Alinea, Avocats à la Cour a développé une pratique juridique nationale et européenne exclusivement dédiée aux filières agricole et agroalimentaire.

Les équipes d'**Alinea, Avocats à la Cour** répondent ainsi quotidiennement à toute les problématiques juridiques qu'impliquent les opérations économiques de la production des produits jusqu'à leur consommation finale.

- Publicité trompeuse
- Réglementation des produits
- Brevets et savoir-faire
- Exportation
- Contrefaçon et concurrence déloyale
- Marques, signes distinctifs, packaging
- Organisation de producteurs
- Interprofessions
- Syndicat
- Financement communautaire
- Appels d'offres
- Contractualisation
- AOP, IGP, Label Rouge



Actions collectives

Alinea, Avocats à la Cour conseille et assiste de nombreuses organisations collectives européennes, nationales et régionales des filières agricole et agroalimentaire, tant lors de leur création, que durant l'ensemble de leur existence.

Le cadre très particulier qui régit les organisations collectives du secteur agricole et agroalimentaire ainsi que leurs relations particulières avec l'État et la Commission européenne ont permis à **Alinea, Avocats à la Cour** de développer des compétences spécifiques tant en lobbying qu'en contentieux auprès des juridictions civiles, administratives, ou européennes.

Alinea, Avocats à la Cour assiste ses clients dans la mise en place d'actions collectives. Dans ce cadre, les projets d'action sont examinés au regard de leur conformité avec les règles de droit en particulier commercial, de la concurrence, de la consommation ou avec la réglementation de l'Union européenne.

Alinea, Avocats à la Cour accompagne également régulièrement ses clients dans la mise en place de procédures de passation de marché et de programmes internationaux d'information / promotion et les assiste en cas de contrôle.

- Interprofessions
- Organisations de producteurs
- Syndicats
- Accord interprofessionnel
- Statuts
- Droit de la concurrence
- Organisation interne
- Négociation avec les autorités de tutelle
- Contrôle économique et financier
- Contrôle SCOSA
- Lobbying national et communautaire
- Appel d'offres
- Contractualisation
- Coopération
- Marchés publics

Environnement et production agricole et agroalimentaire

Alinea, Avocats à la Cour effectue une veille réglementaire et jurisprudentielle nationale et européenne en droit de l'environnement et accompagne les filières dans sa mise en oeuvre, en particulier en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Les équipes d'**Alinea, Avocats à la Cour** accompagnent également les filières dans la mise en place de démarches de valorisation de modes de

production respectueux de l'environnement, ainsi que dans leurs relations avec les autorités concernant les mesures et aides en la matière.

Le cabinet est attentif aux évolutions du droit de l'environnement qui seraient susceptibles d'intéresser ses clients, en particulier en matière de valorisation des déchets ou d'énergie verte.

- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Zones vulnérables
- Directive Nitrates
- Programmes d'actions
- Etude d'impact
- Aides pour l'environnement
- Certification environnementale
- Charte environnementale

Lobbyisme

Alinea, Avocats à la Cour est l'un des premiers cabinets d'avocats inscrit sur le registre de transparence de la Commission européenne et du Parlement européen.

Alinea, Avocats à la Cour assiste ses clients, parmi lesquels figurent des interprofessions, des associations, des syndicats ou des opérateurs économiques, afin de leur permettre d'anticiper et d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires dans leur développement.

Dans le cadre très particulier des secteurs agricole et agroalimentaire, nous représentons, conseillons et assistons nos clients dans toutes leurs interventions et leurs échanges avec les décideurs publics, le gouvernement, la Commission européenne, les Parlementaires français et européens, l'administration centrale et décentralisée. Nous conseillons nos clients dans la définition d'une stratégie institutionnelle et créons avec eux les outils nécessaires à leur intervention.

- Veille législative et réglementaire
- Création et animation de groupes de pression
- Négociation avec les autorités administratives
- Rédaction et soutien à des amendements législatifs ou réglementaires
- Représentation institutionnelle
- Panel européen

Pierre Morrier

Avocat au barreau de Paris (CAPA, 2000).
DESS Droit du marché commun.
DEA de droit des Contrats des affaires.
Chargé d'enseignement, Paris I Panthéon Sorbonne.
Maître d'enseignement à l'École de Formation du Barreau de Paris.

DOMAINES D'INTERVENTION

Contrats, conseil, négociation et contentieux en droit des affaires, concurrence, droit économique, réglementation des produits, consommation, distribution, droit agricole et de l'environnement, droit des organisations professionnelles et interprofessionnelles, droit des associations.

Lobbying national et européen: conseil en stratégie institutionnelle, préparation et défense de dossiers réglementaires ou législatifs, assistance et représentation dans le cadre de négociations avec les autorités publiques nationales ou communautaires, médiation.

Pierre Morrier est membre de l'Association des avocats lobbyistes et de l'Association Française pour l'Étude de la Concurrence.



pierre.morrier@alineavocats.com

Langues : Français, anglais, espagnol

Avant Alinea, Avocats à la Cour... Pierre Morrier a d'abord exercé au sein du cabinet Bredin, Prat et associés et au service juridique de la Commission européenne avant de rejoindre le département de propriété intellectuelle du cabinet européen Stibbe, Simon, Monahan, Duhot. Il a assuré pendant trois années la direction du bureau de Paris du cabinet de lobbying, Arcturus-group.

Amélie Bouviala

Avocat au barreau de Paris (CAPA 2007).
Bi-deug droit allemand – Paris X Nanterre.
LLM droit de l'Union européenne – Collège d'Europe – Bruges.
DEA droit des relations économiques internationales et communautaires – Paris X Nanterre.
Maître d'enseignement à l'École de Formation du Barreau de Paris.

DOMAINES D'INTERVENTION

Contrats, conseil, négociation et contentieux en droit des affaires, concurrence, droit de l'Union européenne, droit économique, réglementation des produits, consommation, distribution, droit de l'environnement, droit des associations, commerce international.

Amélie Bouviala est membre de la commission de droit de l'Union européenne du Barreau de Paris et de l'Association Française pour l'Étude de la Concurrence.



amelie.bouviala@alineavocats.com

Langues : Français, anglais, allemand, grec

Avant Alinea, Avocats à la Cour... Amélie Bouviala a rejoint Alinea, Avocats à la Cour après une première expérience à Bruxelles au sein du cabinet Bredin, Prat et associés (département concurrence), puis du cabinet Gide Loyrette Nouel (départements commerce et international et droit agricole et alimentaire).

Hélène Courades

Juriste-Doctorante.
Sujet de thèse : « Droit de la concurrence appliqué au secteur agricole » – École Doctorale Paris 1 Sorbonne.
Master 2 Professionnel de Droit européen de l'Agriculture et des filières agroalimentaires – Paris 1 Sorbonne.
Diplômée de l'Institut des Hautes Études de Droit Rural et d'Économie Agricole (IHEDREA Paris).

DOMAINES D'INTERVENTION

Droit de la concurrence, droit de l'Union européenne, droit économique, réglementation des produits, droit de l'environnement, droit des organisations professionnelles et interprofessionnelles, droit des associations, entreprises agricoles, droit rural, droit des baux ruraux.

Hélène Courades est membre du bureau de l'Association française de Droit rural (AFDR).



helene.courades@alineavocats.com

Langues : Français, anglais, espagnol

Avant Alinea, Avocats à la Cour... Issue d'une famille d'agriculteurs, Hélène Courades dispose d'une connaissance approfondie du secteur agricole. Elle a également exercé en alternance au sein du Cabinet d'avocats aux Conseils Peignot Garreau dans le cadre de son Master 2.

Stéphanie Pelet-Serra

Docteur en droit ("La garantie légale des biens de consommation : étude comparée des droits français, anglais et communautaire").
DEA Droit de la Concurrence et de la Consommation, Université de Montpellier I.
Maître d'enseignement à l'École de Formation du Barreau de Paris.

DOMAINES D'INTERVENTION

Droit de l'Union européenne, droit de la consommation, droit de l'alimentation et agro-alimentaire, droit du vin. Conseil et lobbying européen.

Stéphanie Pelet-Serra est membre de l'association TransEuropeExperts (TEE), de l'Association Internationale du Droit du Vin (AIDV/IWLA) et du European Law Institute.



stephanie.peletserra@alineavocats.com

Langues : Français, anglais, italien

Avant Alinea, Avocats à la Cour... Stéphanie Pelet-Serra a travaillé six années à la Commission européenne en tant que Legal Advisor, au sein du Cabinet CMS Bureau Francis-Lefebvre à Bruxelles et de la société Pernod-Ricard China à Pékin.

Équipe administrative

Nawel Amrani
Assistante juridique

Arpiné Abrahamyan
Secrétaire juridique



PARIS

2 bis, rue du Bouloi, 75001 Paris, France

TEL +33 (0)1 42 86 57 00

FAX +33 (0)1 42 96 35 34

BRUXELLES

49, rue Basse, 1180 Bruxelles, Belgique

TEL +32 (0) 478 688 482

MAIL contact@alinea-avocats.com

NOUS REJOINDRE

Stage ou collaboration.

Envoyez-nous votre curriculum vitae accompagné
d'une lettre de motivation par courriel :

recrutement@alinea-avocats.com